

OMPI IGC 43 – DECLARATION DE CLÔTURE DU CAUCUS AUTOCHTONE

3 JUIN 2022

Merci Madame la Présidente,

Je m'exprime au nom du Caucus autochtone.

Le caucus autochtone est cruellement conscient que, alors que nous débattons dans cette salle, des défenseurs des droits de l'Homme tels que

Berta Cáceres. María Bernarda Juajibioy et sa petite-fille Kamentsá. Rafael Domicó Carupia. Sandra Liliana Peña meurent. Au moins 330 défenseurs de l'environnement et des droits de l'Homme ont été assassinés rien qu'en 2020. Ils sont morts en défendant des terres, des eaux et des territoires qui abritent un pourcentage significatif de la biodiversité mondiale.

Nous prenons au sérieux notre responsabilité de conserver, maintenir et développer la biodiversité et les ressources génétiques mondiales. Nos ressources génétiques et savoirs traditionnels sont la base de nos cultures agricoles, plantes et autres espèces qui contiennent les ressources génétiques que les pays industrialisés recherchent pour apporter des solutions à la faim, le changement climatique et les maladies.

Nous apprécions les efforts des membres du CIG qui cherchent des solutions justes et équitables pour la protection et l'utilisation des ressources génétiques des peuples autochtones et des savoirs traditionnels associés. Nous regrettons que d'autres cherchent plutôt à utiliser cette instance pour créer des principes juridiques internationaux permettant de voler davantage nos ressources génétiques et savoirs traditionnels. Ils insistent sur le fait qu'une grande partie de nos savoirs sacrés appartiennent au domaine public. Cela doit cesser. Il ne s'agit pas d'un exercice intellectuel abstrait pour les peuples autochtones, mais d'une lutte pour l'intégrité et la survie de nos cultures.

De plus en plus de pays mettent désormais en œuvre les normes juridiques internationales minimales contenues dans la DNUDPA. Nous appelons la France et les pays de même sensibilité à organiser des réunions diplomatiques de haut niveau ou à trouver d'autres moyens créatifs pour résoudre la question constitutionnelle qu'ils ont soulevée durant cette session, bien conscients qu'ils ont voté à l'Assemblée générale des Nations unies pour adopter la DNUDPA en 2007. Il n'est ni juste ni équitable qu'une poignée de pays bloque à jamais l'émergence d'un instrument international dans cette instance.

Madame la présidente, nous réaffirmons notre intention de travailler de bonne foi dans ce processus. Nous apprécions votre décision de maintenir le texte du président comme une voie équilibrée et juste. Notre confiance dans le texte de synthèse a été renforcée par le travail objectif du rapporteur, mais elle est maintenant ternie par des soumissions visant à limiter nos droits dans ce processus.

Nous vous demandons de garantir notre participation pleine et effective à tous les processus intersession. Un groupe d'experts sur les systèmes d'information est une priorité pour nous.

Nous continuerons d'insister sur la nécessité d'intégrer à ce travail une approche fondée sur les droits de l'Homme.

Enfin, nous réitérons le besoin d'une base de financement suffisante pour garantir notre participation continue. Contrairement aux organisations à vocation commerciale bien financées, nos négociateurs ne peuvent pas se permettre de participer sans votre soutien. Alors que nous apprécions ceux qui ont contribué au Fond de contributions volontaires, nous croyons que le budget de base doit garantir notre participation effective et continue.